

**MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA REGIONAL DE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- BILAN 2007 -

- SOMMAIRE -

| | |
|--|---------|
| <i>1 – Les Avis</i> | page 3 |
| - La création et la transmission d'activités | page 4 |
| - L'Innovation et la Valorisation de la Recherche | page 5 |
| - L'International | page 8 |
| - Les Outils financiers | page 11 |
| - Les Technologies de l'Information et de la Communication | page 14 |
| - La Créativallée | page 16 |
| - l'Artisanat | page 17 |
| - Le PLDE du Pays des 7 vallées | page 18 |
| - Les missions d'enquête | page 21 |
| <i>2 – Les pôles de compétitivité</i> | page 23 |
| <i>3 – Les Programmes Locaux de Développement Economique</i> | page 28 |
| <i>4 – Le SRDE : quelle mobilisation du Contrat de Projet Etat Région et des Fonds Européens?</i> | page 36 |

1 – LES AVIS

La Création – Reprise – transmission d’entreprises

Le renouveau du tissu économique de la région passe par la création de nouvelles entreprises. Les efforts déployés depuis 2001 dans le cadre du PRCTE portent désormais leurs fruits et la région a rattrapé son retard.

Aujourd'hui, cette dynamique doit non seulement être poursuivie mais aussi amplifiée par :

- un effort particulier porté sur la transmission – reprise d’entreprises
- un soutien à l’artisanat

Tableau 1 : les 3 axes du plan

| Axes | Objectifs |
|--|---|
| 1 – Soutenir la création | <ul style="list-style-type: none"> - Créer 15 000 entreprises par an, dont 12.000 créations pures, et accompagner 50% des entreprises dans leur création - Créer une prime d'intéressement à la pérennité de l'entreprise à 1 an et à 3 ans - Soutenir l'émergence de projets dans les quartiers en difficulté (Service d'Amorçage de Projets) |
| 2 – Soutenir la transmission | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la pérennité des entreprises devant être reprises ou transmises - Rencontrer tous les chefs d'entreprises de plus de 55 ans - Sensibiliser les banques, les notaires, les agences immobilières, les experts comptables - Renforcer la lisibilité du programme : un numéro vert, un guichet unique - Créer une formation spécifique à la reprise d'entreprise - Sensibiliser à la reprise dans les centres d'apprentissage - Créer un fonds spécifique pour soutenir la transmission |
| 3 – Poursuivre l'effort de communication | <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les médias grand public (100 spots à la télévision), la presse... - Utiliser les vecteurs de l'enseignement (rectorat) - Organiser des visites d'entreprises - Valoriser cet effort dans la campagne de communication « la Créativallée » |

Tableau 2 : le bilan de l'année 2007

| | Objectifs 2007 | Résultats 2007 |
|--------------------------------------|---|--|
| Soutenir la création | <ul style="list-style-type: none"> - 15 000 créations et 50% des entreprises créées accompagnées - mise en place d'une prime à la pérennité des entreprises à 1 an et 3 ans et conditionnée à des heures de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - 15 000 créations-reprises - 42 % des entreprises accompagnées - 2 000 primes d'intéressement à la pérennité devraient être versées - Service d'Amorçage de Projets : 618 personnes sensibilisées, 81 projets menés à terme |
| Soutenir la transmission | <ul style="list-style-type: none"> - 4 000 chefs d'entreprises de + de 55 ans visités par des prospecteurs PME et TPE - Mise en place d'un numéro vert spécifique pour la transmission d'entreprises - ouverture d'un guichet unique spécifique dans chaque territoire - Créer une formation courte ou longue pour les repreneurs - Renforcement des outils financiers pour un fonds dédiés à la reprise | <ul style="list-style-type: none"> - 1 600 chefs d'entreprises rencontrés individuellement - mise en place du site internet « jereprends.com » - 6 ateliers « repreneurs » réalisés - mise en place des prêts participatifs-transmission par OSEO-Finorpa |
| Poursuivre l'effort de communication | une communication grand public | <ul style="list-style-type: none"> - campagne de communication 2007 lancée le 17/09/2007 - 520 000 visites en 2007 sur le site www.jecree.com au 31/12/07 - lancement du site www.jereprends.com avec une moyenne de 400 connexions/jour et 280 abonnés à la lettre d'information - lancement du site www.demainjecree.com en septembre 2007 dédié à un public jeune |

L'Innovation - Valorisation de la Recherche

En 2002, 0,7% du PIB de la région était consacré à la recherche et à l'innovation. L'objectif affiché du sommet de Lisbonne est de 3%. La réalisation de cet objectif passe par :

- l'augmentation du potentiel régional de recherche publique et privée,
- la multiplication des partenariats entre laboratoires, centres technologiques et entreprises,
- le développement et l'accompagnement de l'innovation et du transfert technologique au cœur des entreprises.

Tableau 1 : les axes stratégiques

| Axes | Objectifs |
|---|--|
| Mise en œuvre de la Plateforme Innovation Valorisation de la Recherche | Construire une stratégie régionale Innovation – Valorisation de la Recherche et travailler à une meilleure cohérence entre les dispositifs existants |
| Mise en place d'Hommes Relais Valorisation d'Ingénieurs d'affaires et de Promoteurs d'Innovation | Développer le transfert des résultats de la recherche, des connaissances et savoir-faire, en priorité à destination des entreprises régionales Renforcer l'accompagnement individuel des porteurs de projets d'innovation |
| Construction d'une offre technologique régionale au sein du site Jinnove.com | Référencer et faire connaître l'ensemble des compétences, des savoir-faire, des technologies et des équipements disponibles dans les établissements et organismes de recherche régionaux |
| Mise en place d'une démarche proactive vers les entreprises régionales | Passer de 180 projets d'innovation soutenus par an en 2005 à 260 projets en 2012 |
| Mise en place d'un Fonds régional d'aides favorisant l'émergence et le montage de projets innovants | Favoriser l'amorçage et l'émergence de projets innovants et soutenir les projets d'entreprises et de laboratoires de recherche en phases de faisabilité, de développement et de pré-lancement industriel |

Tableau 2 : le bilan de l'année 2007

| Axes | Objectifs 2007 | Etat d'avancement 2007 | Résultats 2006 |
|--|---|--|---|
| Mise en œuvre de la Plateforme Innovation Valorisation de la Recherche | Adhésion d'acteurs à la dynamique Plateforme Accompagner 5 filières sectorielles | 41 adhésions d'acteurs régionaux à la dynamique Plateforme (cf liste en annexe) Accompagnement de 3 Pôles d'Excellence Economique Régionaux, d'un Pôle d'Excellence Rural et de différentes filières économiques régionales | Année de mise en œuvre |
| Mise en place d' Hommes Relais Valorisation, d'Ingénieurs d'Affaires et de Promoteurs Innovation | Identification d'Hommes Relais Valorisation et d'Ingénieurs d'Affaires | Identification de 5 Hommes Relais Valorisation et rencontres de 8 structures susceptibles de porter la fonction Ingénieur d'Affaires | Année de mise en œuvre |
| Construction d'une offre technologique régionale au sein du site Jinnove.com | Référencement de Centres de Ressources et d'Expertise Scientifique et Technologique (CREST) | Une cinquantaine de dossiers de demande de labellisation CREST déposés 29 dossiers validés directement, les dossiers restants appellent des contacts et visitent complémentaires Développement de la promotion de ces centres sur le site Jinnove.com en cours | Année de mise en œuvre |
| Mise en place d'une démarche pro-active vers les entreprises régionales | 210 projets soutenus financièrement | Au titre de l'année 2007, 224 projets d'innovation signés pour un montant de 16,7 M€ 10 lauréats au concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies | 210 projets engagés pour un montant de 14,375 M€ 9 lauréats au concours national d'aide à la création d'entreprises de |

| | | | |
|---|---|--|-------------------------|
| | <p><i>Opérations collectives :</i> <i>Exemples, au 15 novembre 2007, lancement de l'opération Management de l'innovation avec comme objectif 75 projets en 3 ans</i> <i>Au 01 septembre 2007, lancement de l'action Collective Europe avec comme objectif 30 participation de PME régionales à des programmes européens</i></p> | innovantes | technologies innovantes |
| Mise en place d'un Fonds régional d'aides favorisant l'émergence et le montage de projets innovants | Mise en place d'un Fond Régional d'aides pour l'Innovation et la Valorisation de la Recherche | Fonds mis en place : Signature convention de partenariat Région – OSEO le 10 septembre 2007 - 13,6 M€ mobilisables sur 2007 – 2009 pour favoriser l'émergence et l'amorçage de projets et soutenir les projets innovants Au titre de 2007, près de 3 M€ ont été décidés au titre de ce Fonds | |

Adhérents à la Plateforme Innovation – Valorisation de la Recherche

Ecoles d'ingénieurs

- HEI
- TELECOM Lille 1
- Ecole des Mines de Douai
- Ecole Centrale de Lille
- ENSIAME
- EIPC
- ISTN
- ENSAIT
- ENSCL

Universités et Grands Organismes de Recherche

- Université des Sciences et Technologies de Lille
- Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Charles de Gaulle - Lille 3
- Université d'Artois
- Pôle Universitaire Européen de Lille Nord-Pas de Calais
- CNRS

Pôles de Compétitivité

- Pôle Filière Produits Aquatiques
- Pôle de compétitivité Matériaux à Usage Domestique
- Pôle de compétitivité Industries du Commerce
- I-Trans

Interfaces sectorielles et Pôles d'excellence

- DIGIPORT

- Centre de Développement des Eco-Entreprises - CD2E
- Dunkerque Technologies
- APAF
- Certia Interface
- Eurasanté

Centres de recherche, Centres techniques et CRITT :

- Centre Technologique en Transports Terrestres
- Centre de Recherche en Moteurs et Acoustique Automobile
- Institut de Biologie de Lille
- Centre Recherche Etudes Procédés Ignifugation Matériaux
- Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie
- Centre Technique des Industries Mécaniques
- Institut Pasteur Lille
- Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité
- Institut Français Textile et Habillement

Organismes aux compétences transversales

- Réseau des Ruches d'Entreprises du Nord
- ADRINORD
- EURADIT
- TLM
- ADITEC Pas de Calais

Groupement Professionnel

- ARIA

A cette liste d'adhérents de la plate forme, il convient d'ajouter la liste des membres fondateurs de la plate forme qui participent de fait à sa dynamique (notamment l'Etat, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, le Conseil Economique et Social Régional, les organismes consulaires (l'ensemble des CCI et la CRCI...))...

Repenser l'action économique du Nord – Pas de Calais à l'International

1^{ère} région d'accueil d'investissements étrangers en cumulé depuis 1993, 3^{ème} région exportatrice derrière l'Île de France et Rhône Alpes, le Nord – Pas de Calais s'est fixé comme ambition pour sa politique à l'international de :

- Rester une des premières régions en terme d'investissements étrangers et améliorer la qualité des projets accueillis ;
- Conforter les parts de marchés des entreprises régionales exportatrices et favoriser l'émergence de nouveaux exportateurs ;
- Développer les relations de coopération économique bilatérale.

Tableau 1 : programme pluriannuel

| Axes | Objectifs |
|--|---|
| Attirer les investisseurs étrangers | Création annuelle de 2 800 emplois par le biais d'implantations nouvelles |
| Internationaliser les PME régionales | Accompagner chaque année le déplacement de 400 PME à l'étranger et augmenter tous les ans de 200, soit environ 15 par pôle, le nombre d'entreprises exportatrices en région |
| Coopération économique décentralisée | Faire des zones actuelles de coopération, de futures marchés, et favoriser des actions de partage d'expérience ou de partenariats interentreprises |
| Promouvoir l'image du Nord – Pas de Calais à l'international | Définir une stratégie commune et partagée de communication |

Tableau 2 : bilan de l'année 2007

| Axes | Objectifs 2007 | Etat d'avancement 2007 | Résultats 2006 |
|--|--|---|---|
| Attirer les investisseurs étrangers | 2 800 emplois créés suite aux implantations d'entreprises | 230 dossiers enregistrés et 27 projets gagnés 2 276 emplois dont 1 368 créés et 908 maintenus (grâce à des projets d'origine étrangère), pour un montant d'investissement de 353 millions d'euros. | 236 dossiers enregistrés pour 27 projets gagnés 2 917 emplois dont 2 696 créés (inclus les 750 emplois de GSK) pour un montant d'investissement de 912 millions d'euros. |
| Internationaliser les PME régionales <i>Remarques</i> : Les résultats pour 2007 ne reprennent que le bilan des actions réalisées dans le cadre des actions de la convention 2007 entre le Conseil Régional et CCI International (du 01/06/2007 au 15/12/2007). | Accompagner 400 PME sur les marchés étrangers et détecter 200 nouveaux exportateurs. | 647 entreprises rencontrées en rendez-vous ou en réunions collectives 131 entreprises accompagnées sur des salons Reporting en cours | 61 entreprises exposantes sur des salons |
| Coopération économique décentralisée | Développement des coopérations | 1 coopération économique effective avec le Maroc et 30 entreprises sensibilisées au compagnonnage | Signature du programme de compagnonnage avec le Maroc le 08 novembre 2006 |

| Axes | Objectifs 2007 | Etat d'avancement 2007 | Résultats 2006 |
|---|---|--|------------------------------|
| Promouvoir l'image du Nord – Pas de Calais à l'international | Une stratégie de communication économique à l'international partagée et commune | Structuration en cours articulée autour de la gouvernance du SRDE. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage engagée | Mise en place des réflexions |
| Coopération transfrontalière / Soutien aux organisations syndicales | | Dans le cadre du SRDE : - Réunion le 19/09/07 du Comité technique structuré autour du Conseil Régional et du Conseil Syndical Interrégional (CSI) ¹ Hainaut/Nord Pas de Calais/Flandre Occidentale/Kent (HNFK) - Intervention de la Présidente du CSI lors de la conférence permanente de 05/12/2007. | |

Tableau 3 - Les chiffres du Commerce extérieur en Nord Pas de Calais

| Indicateurs | 1er semestre 2007 | 1er semestre 2006 |
|---|---|---------------------|
| Echanges globaux du Nord-Pas de Calais | 36,7 Milliards d'euros | stable |
| Exportations + 1,4% par rapport au premier semestre 2006 ; | 18,61 milliards d'euros | 18,35 milliards |
| Importations : stables | 18,12 milliards d'euros | 18,26 milliards |
| Solde du commerce extérieur : | 483 millions d'euros (en faveur de la région) | 88 millions d'euros |

NFX (Nord France eXpert)

Le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) s'est fixé comme ambition que le Nord – Pas de Calais puisse «rester une des premières régions françaises en termes d'investissements étrangers et d'améliorer la qualité des projets accueillis» (Conférence Permanente du 24 mai 2006 – avis international).

L'action publique d'accompagnement de cette dynamique se fait principalement au travers d'un outil régional NFX, et d'un réseau d'agences et d'organismes para-publics implantés sur les territoires de la région.

- **La refondation des missions de NFX**

Le Conseil Régional et les mandants de NFX lors du CA d'avril 2007 ont décidé de faire évoluer la structure et de réorienter ses actions vers :

- **un recentrage sur l'activité de prospection**, au sein du réseau national AFII et en liaison avec les pôles d'excellence et de compétitivité,
- **le maintien des activités de traitement de projets, avec une mutualisation renforcée entre NFX et les territoires régionaux (via le réseau en place)**. Il s'agit, à cet effet, de (re)trouver une véritable politique commune et d'élaborer une stratégie de développement économique partagée avec les territoires (agglomérations et pays) partenaires de la Région et les membres du « réseau investir en Nord Pas de Calais ».

- **Vers une réorganisation des relations avec les territoires**

¹ Le CSI HNFK regroupe 8 organisations syndicales : 3 françaises : CFTD/UNSA, C.G.T., F.O - 4 belges : ABVV, ACV, FGTB, CSC et une anglaise : TUC

La force et la cohérence de l'action régionale de prospection tiennent à la conviction qu'auront les acteurs locaux que les territoires de la région sont plus complémentaires que concurrents.

Il convient dans cette nouvelle orientation des missions de NFX de mobiliser et d'impliquer davantage les intercommunalités via la gouvernance du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) et d'intensifier le partenariat avec les territoires.

Cette dynamique pourrait prendre forme à travers un programme concrétisé autour d'une convention relatant les engagements techniques et financiers des différents acteurs.

Les Outils financiers

Le Nord - Pas de Calais est riche d'outils financiers susceptibles d'intervenir sur la plupart des phases de la vie des entreprises (création, développement...), sur un large panel d'entreprises (industries, micro entreprises solidaires...) ou pour soutenir des dynamiques particulières (rénovation urbaine, économie sociale et solidaire...), permettant de financer l'ensemble des composantes d'un projet de qualité, créateur d'emplois. En 2006, l'ensemble des outils, dont le Conseil Régional est actionnaire, a investi plus de 140 M€ dans l'économie régionale.

La réalisation de cette ambition passe par :

- l'articulation des outils financiers où les pouvoirs publics (comme le Conseil Régional) sont actionnaires ;
- l'articulation avec les autres outils régionaux (où les pouvoirs publics ne participent aux au capital)
- le soutien aux structures associatives ayant pour vocation de promouvoir l'investissement privé de proximité et l'articulation avec les autres dispositifs.

Le bilan de l'année 2007

| Axes | Objectifs 2008 | Indicateurs | Etat d'avancement 2007 |
|--|---|---|---|
| Articulation des outils financiers où les pouvoirs publics (comme le Conseil Régional) sont actionnaires | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la complémentarité des outils de garantie régionaux - Poursuivre la construction de l'exhaustivité du paysage financier régional en matière de financement des PME - Renforcer les outils financiers de l'économie sociale et solidaire | <ul style="list-style-type: none"> - Définition de cibles spécifiques pour chaque outil - Identification des zones de financement non couvertes, propositions d'outils - Evolution du nombre de projets financés | <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des directeurs des outils financiers - Inciter et former les chargés d'affaires à interroger les chefs d'entreprise sur la dimension « Ressources Humaines » de leur projet d'entreprise |
| Articulation avec les autres outils financiers régionaux | <ul style="list-style-type: none"> - Construire une charte partenariale sur la complémentarité des outils pour les projets très capitalistiques et/ou risqués - Travailler à un reporting annuel global de l'ensemble des outils financiers en région. | <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe de réflexion - Bilan d'activité chiffré des principaux outils financiers en région | <ul style="list-style-type: none"> - travail sur la complémentarité des outils financiers sur les projets risqués et/ou fortement capitalistiques - travail sur le partenariat avec les autres collectivités locales en matière d'aides directes : réunion des directeurs d'agglomération, autorisation d'interventions |
| Soutien aux structures associatives et articulation avec les autres dispositifs | <ul style="list-style-type: none"> - Travailler à une meilleure réponse régionale aux dossiers les plus « risqués » | | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau du club B2A nord pas de calais, avec les autres outils financiers régionaux : participation de la Région à la semaine des business angels |

BILAN CHIFFRE OUTILS FINANCIERS

| | | Nombre de dossiers Décidés | | Montant en M€ | | Emplois créés ou maintenus 2006 * 2007 * | Principaux événements |
|---|-------------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------------|---|--|---|
| | | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 | | |
| IMMOBILIER D'ENTREPRISE | BATINOREST | 30 (20 signés) | 47 | 82,40 (46,08) | 90,79 | (+399) 920 * (+ 374) * | |
| | BATIXIA | 21 (+7) | 14 ² (+1) | 1.675 € capital | 1,566 en capital 31,960 en travaux | | - Changement de Président - Augmentation du capital à 15 M€ |
| INTERVENTIONS EN FONDS PROPRES OU QUASI FONDS PROPRES | AUTONOMIE ET SOLIDARITE | 24 | 29 | 0,671 | 1,015 | 486 *427* | Lancement appel public à souscription pour porter le capital à 4 M€ |
| | FINORPA SCR PP | 34 72 | 47 68 | 10,873 7,420 | 19,105 7,76 | 975 857 * SCR : 342 * * PP : 621 * | |
| | INOVAM | 8 | 6 ³ | 0,817 | 0,690 | * 64 * | Refonte Business Plan Libération de la seconde moitié du capital |
| GARANTIE | F.R.G. | 120 | 107 | 11,588 | 11,295 | 3 811 * 6 773 * | |
| | OSEO NORD-PAS DE CALAIS | 23 (provisoire au 30/9) | 60 | 2,050 (provisoire au 30/9) | 4,9 | | |
| PRETS D'HONNEUR | PFIL | 1 154 (provisoire) | 1 596 | 8,071 (provisoire) | 11,034 | 3 860 * 2 761 * (provisoire) | |
| ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE GARANTIES,, FONDS PRES, PRETS | CAISSE SOLIDAIRE | 1 | 108 | 0,075 | 2,337 | 94 | - changement de Président - changement de Directeur Général - réunions sur la réorientation stratégique nécessaire de la Caisse |
| | INSERACTION 62 | 261 | 264 | 3,889 | 3,802 | 943 * 1 264 * | |
| | NORD ACTIF | 160 | 185 | 4,221 | 2,315 | 1 301 *1 323 * | |

² participations en portefeuille

³ dossiers agréés

**BILAN DES AIDES ECONOMIQUES ATTRIBUEES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
2006**

| | Nombre de dossiers | Montant des aides* | Emplois créés / maintenus |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------|
| CONSEIL REGIONAL | 2984 | 30 727 K€ | |
| CONSEILS GENERAUX | 103 | 285 K€ | |
| COMMUNAUTES URBAINES | 16 | 2 168 K€ | |
| COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION | 49 | 17 892 K€ | |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES | 36 | 131 K€ | |
| TOTAL | 3188 | 51 205 K€ | 5590 / 359 |

* aides au profit des entreprises hors exonérations de taxe professionnelle

Evénements majeurs :

- Le Conseil Régional a décidé d'accepter la délégation par l'Etat des aides directes déconcentrées de la DRIRE et de conclure en 2007 une convention avec l'Etat pour une durée de 3 ans.
- Le Conseil Régional a précisé ses modalités d'intervention auprès des entreprises régionales, lors d'un déménagement d'un territoire régional à un autre territoire régional, pour veiller à ne pas nourrir la concurrence entre ces territoires. Par principe, le Conseil Régional n'intervient pas sauf dans les cas suivants : le territoire d'origine ne dispose pas de terrain ou l'entreprise apporte la preuve que le terrain proposé par le territoire d'origine ne répond pas à son cahier des charges. Le Conseil Régional vérifiera que le territoire d'origine a proposé une réponse adaptée dans un délai raisonnable (moins de trois mois). Bien sûr, le préalable à toute intervention régionale est que le projet doit être éligible aux procédures mises en œuvre par le Conseil Régional (Contrat de Développement ou Fonds Spécial d'Implantation),

Les technologies de l'information et de la communication

Le Nord – Pas de Calais a l'ambition de devenir une région hautement avancée dans les technologies de l'information et de la communication. Cette ambition se traduit par la création d'un environnement favorable et attractif au développement économique qui passe notamment par :

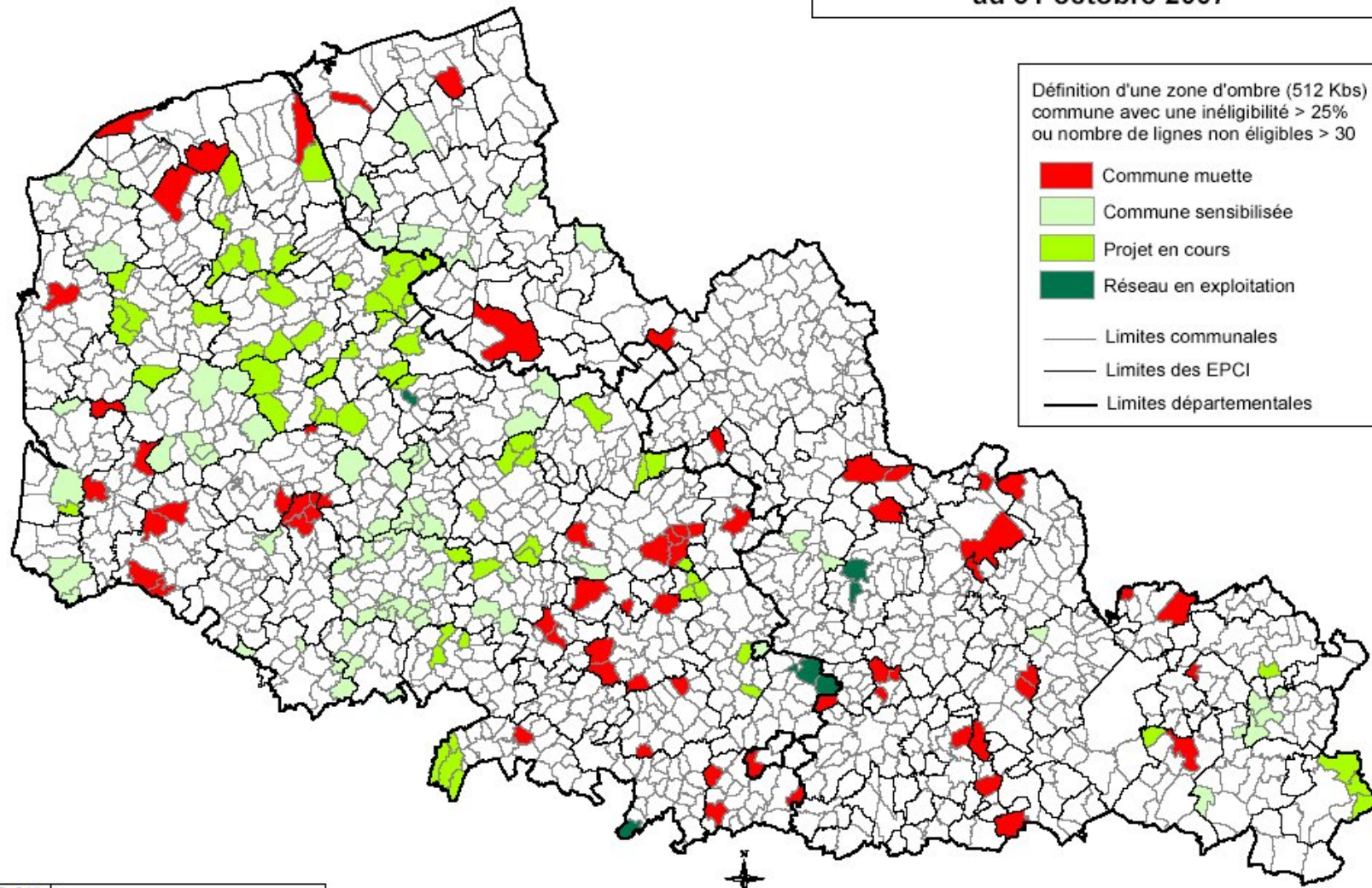
Tableau 1 : programme pluriannuel

| Thèmes | Objectifs |
|--|--|
| Résorber les zones d'ombres et équiper les zones d'activités | <ul style="list-style-type: none"> Qualifier sur le plan technologique et tarifaire la desserte en télécommunications des ZAE de la Région en vue de réaliser la cartographie et le tableau de bord de la desserte en télécoms des ZAE Sensibiliser les aménageurs de ZAE au pré-équipement en infrastructures neutres et co-financer des pré-équipements Définir avec les aménageurs de ZAE et des représentants économiques et professionnels les besoins en équipements TIC mutualisables sur les zones d'intérêt stratégique pour la région |
| Développer les services à destination des entreprises et des habitants | Améliorer le développement territorial et les rapports entre le citoyen, ses élus et l'administration par l'animation de la communauté publique intéressée par les TIC, la définition de nouvelles missions pour les cyber-centres, la mise en place de packs services et l'expérimentation d'un centre de ressources régional d'accompagnement des collectivités territoriales à l'échelle d'un territoire |
| Structurer le secteur des TIC | Mise en place d'une filière numérique régionale autour d'une stratégie cohérente entre plusieurs thèmes (e-business, e-commerce, contenus numériques et plusieurs sites régionaux) |
| Diffuser les TIC au sein des entreprises | Développer l'appropriation des usages les plus innovants des TIC par les PME (outils collaboratifs, veille, accompagnement, sensibilisation, formation et accompagnement des acteurs régionaux et locaux) |

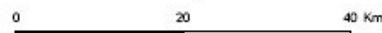
Tableau 2 : le bilan de l'année 2007

| Thèmes | Objectifs 2007 | Etat d'avancement |
|--|---|--|
| Résorber les zones d'ombres et équiper les zones d'activités | <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la cartographie et du tableau de bord de la desserte en télécom des ZAE Résorption de 10 zones d'ombre Equiper de 10 zones d'activités | <p><u>Observatoire régional des télécoms :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Stand-by en 2007 pour cause d'actions équivalentes lancées puis abandonnées au niveau national (ARCEP, DIACT, ...) Relance en fin 2007. <p><u>Zones d'ombre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 6 projets réalisés (pour 8 communes et 1 300 foyers) 13 projets en cours de réalisation (pour 60 communes et 4 000 foyers), 13 territoires sensibilisés (pour 73 communes et 7 900 foyers) <p><u>Zones d'activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1 étude de faisabilité terminée (CC Cœur d'Ostrevent pour 2 ZAE) 2 études en cours (CC OSARTIS pour 2 ZAE et CA Artois Comm. Pour 1 ZAE) |
| Développer les services à destination des entreprises et des habitants | <ul style="list-style-type: none"> 10 nouveaux cyber-centres | <ul style="list-style-type: none"> 6 dossiers de création ou labellisation cyber-centre passés en commission Pack services cyber : 22 Packs « visibilité accessibilité des politiques régionales », 32 Packs « TIC et développement des territoires » et 20 Packs « TIC et participation citoyenne » - Conventions signées ou en cours et 2 ateliers par pack réalisés |
| | Packs territoires | Pérennisation des portails territoriaux effectués dans leur majorité grâce au soutien régional à la migration de la plate-forme afin que les 14 territoires soient autonomes. |
| | Expérimentation d'un centre de ressources concernant la e-administration (Cré@tic) | Développement d'une méthodologie reproductible d'accompagnement de collectivités (en cours de finalisation) <ul style="list-style-type: none"> Conseils techniques individualisés à une intercommunalité et ses 39 communes Mise en place d'un numéro vert Organisation de 12 séminaires de sensibilisation Mise en place d'outils mutualisés |
| | <ul style="list-style-type: none"> ARCTIC Aménagement Régional Concerté par les TIC PRATIC Plan Régional d'Actions pour les TIC | 7 territoires accompagnés pour définir leur stratégie numérique (prépondérance du développement économique) 6 collectivités aidées pour se réorganiser ou innover |
| Structurer le secteur des TIC | Mise en place opérationnelle du plan d'action du secteur des TIC | La filière se structure autour du Pôle Régional Numérique, 50 entreprises constituent un noyau actif. Un livre blanc des entreprises et de leurs spécificités sera disponible 1 ^{er} trimestre 2008. |
| Diffuser les TIC au sein des entreprises | Appropriation par les PME des usages innovants des TIC | Une étude sur les équipements et les besoins des entreprises a été réalisée courant 2007 par les partenariats régionaux du SRDE sous l'égide de l'INSEE et devrait permettre d'établir un plan d'actions crédible pour l'appropriation des usages. |

Résorption des zones d'ombre haut débit au 31 octobre 2007



Sources :
- Limites administratives : ©IGN - BD Cartho® (2008)
- Autorisation n°90.07008 - 2000/CUGX/78-81
- Zones d'ombre haut débit : Région Nord-Pas de Calais (31 octobre 2007)



Réalisation : SIGALE® Nord - Pas de Calais - Octobre 2007



La Créativallée

La région Nord – Pas de Calais a connu des mutations dans les domaines de la création - reprise d'entreprise, de la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre, de l'innovation, de l'attraction d'investisseurs étrangers...

Ces mutations sont sous valorisées et méconnues alors qu'elles peuvent constituer des leviers de motivation :

- auprès de la population pour entreprendre, innover, sensibiliser à l'entrepreneuriat et faire preuve de dynamisme en général ;
- auprès de cibles externes à la région Nord – Pas de Calais (nationales et internationales), pour venir s'implanter, entreprendre et innover en Nord – Pas de Calais

Ces facteurs de dynamisme doivent également être associés à la position géographique avantageuse du Nord – Pas de Calais au cœur de l'Europe du Nord.

Pour faire connaître l'ensemble de ces atouts, il s'agit de créer et de valoriser une marque « Le Nord-Pas de Calais – La Créativallée ».

L'association CREATIVALLEE a en charge le lancement opérationnel et la promotion de la marque. Pour ce faire, elle agit de compétences avec des organismes ressources : le pôle d'animation « je crée », le Réseau de Développement Technologique Nord Pas de Calais, Nord France Expert, la CRCI, l'APIM et le Conseil Régional.

Tableau 1 : les objectifs

| Les objectifs |
|--|
| Accélérer le renouveau du tissu économique de la région par l'entraînement de la population en montrant des réussites régionales |
| Renforcer l'attractivité de notre territoire auprès des créateurs et des repreneurs en développant une valeur ajoutée d'image |

Tableau 2 : le bilan de l'année 2007

| | Objectifs 2007 | Etat d'avancement |
|---|---|--|
| Création de valorisation de la marque « Le Nord-Pas de Calais – La Créativallée » | <ul style="list-style-type: none"> - Installation du Comité de Marque - Validation du plan de communication - Enquête d'opinion pour évaluer l'image économique de la région. - Conférence de presse de lancement officiel de la Marque - Retombées presse régionale et nationale - Organisation du salon euro-régional CREER | <ul style="list-style-type: none"> - Site portail www.lacreativallee.com mis en ligne en décembre 2007 - Réalisation de l'enquête d'image en octobre 2007. |

Le 1^{er} comité de marque s'est tenu le 28 mars 2007. Il a réuni les représentants du SGAR, des Conseils Généraux du Nord et du Pas de Calais, de la Caisse des dépôts et consignations, de la CRCI, de la CRMA, du PUEL, de NFX, de l'association Créativallée et de la Région ainsi que d'autres décideurs économiques et politiques de la région. Le projet de marque « Nord Pas de Calais, La Créativallée » a été présenté dans son ensemble et a reçu un avis favorable unanime. Les membres du Comité de Marque ont pour rôle de définir les grandes orientations du projet et les modalités d'actions, et d'évaluer les résultats des actions.

L'enquête d'image relative à l'attractivité entrepreneuriale de la région Nord Pas de Calais a été réalisée par l'IFOP en octobre 2007, sur la base d'un cahier des charges validé par le comité technique. L'échantillon représentatif de l'enquête comprend des prescripteurs locaux et nationaux, des actifs du Nord Pas de Calais, des étudiants de la région, des chefs d'entreprise et cadres dirigeants au niveau national. Les résultats de l'enquête ont été diffusés début décembre 2007, lors de la conférence de presse de lancement de la marque. Ces résultats permettront de déterminer les axes prioritaires de travail pour l'année 2008.

Le salon CREER 10, 11 et 12 septembre à Lille Grand Palais :

Le salon a accueilli 225 exposants, 17.007 visiteurs, 20 pays représentés parmi les visiteurs.

30.000 rendez vous utiles qualifiés ont été réalisés, ainsi que 153 ateliers grand public.

16 workshops se sont déroulés dans le cadre du colloque européen LIFE sur les thèmes de la sensibilisation à l'esprit d'entreprise, le développement de l'entreprise, le financement et l'innovation.

Le Plan Régional de Développement de l'Artisanat 2007 - 2013

La région Nord - Pas de Calais compte 38 000 entreprises artisanales qui emploient 118 000 salariés (10% de la population active régionale) et forment 8.000 apprentis par an.

L'ambition du Plan Régional de Développement de l'Artisanat 2007 – 2013 est d'amener la région Nord - Pas de Calais au tout premier rang national en terme de développement de l'artisanat.

Le Plan Régional de Développement de l'Artisanat, se donne comme objectif:

- passer de 38 000 à 55 000 entreprises artisanales,
- passer de 118 000 à 160 000 salariés

Il se décompose en 5 axes :

Tableau 1 : les 5 axes du P.R.D.A.

| Axes | Objectifs 2007 - 2013 |
|--|--|
| 1 – Favoriser la création d'entreprises | Passer de 3 800 créations d'entreprises par an en 2006 à 6 000 à l'horizon 2013 et accompagner 50% des créations annuelles les premières années |
| 2 – Encourager la transmission et la reprise d'entreprises | Passer de 450 entreprises transmises par an en 2006 à 1 600 à l'horizon 2013 et rencontrer systématiquement tous les chefs d'entreprises de plus de 50 ans pour les accompagner dans leur transmission |
| 3 – Développer les entreprises artisanales | 2 000 entreprises artisanales par an concernées en 2013 par des actions collectives |
| 4 – Financer les entreprises | 600 entreprises financées par an au travers d'outils financiers spécifiques (avances remboursables, subventions, accès au crédit bancaire) |
| 5 - Promouvoir l'artisanat régional | Mettre en place un plan de communication ambitieux qui s'appuiera notamment sur le portail régional numérique de l'artisanat |

Le bilan de l'année 2007 est le suivant (par axes) :

Tableau 2 : le bilan de l'année 2007

| Axes | Objectifs 2007 | Résultats 2007 | Résultats 2006 |
|--|---|---|--|
| 1 – Favoriser la création d'entreprises | 4 370 entreprises créées | 4 029 | 3 800 |
| 2 – Encourager la transmission et la reprise d'entreprises | 540 entreprises transmises | 689 | 450 |
| 3 – Développer les entreprises artisanales | 1.350 entreprises accompagnées | 1 227 dont 471 en actions collectives et 756 en approche globale formation (liée au développement de l'entreprise) | 1 130 dont 500 (CMA et CCI) en actions collectives et 630 en approche globale formation (liée au développement de l'entreprise) |
| 4 – Financer les entreprises | Mise en œuvre des outils financiers | Nouveaux outils en cours de finalisation (118 FACREA en 2007) | 149 entreprises financées (FACREA) |
| 5 - Promouvoir l'artisanat régional | Lancement d'une campagne régionale de communication | Campagne en préparation Lancement en 2008 | |

Le Plan Local de Développement Economique du Pays des Sept Vallées

→ Engagement collectif sur les actions (situation au 15 octobre 2007)

| Axes d'intervention et actions | Prévu | Réalisé | Perspectives 2008 |
|--|--|--|---|
| Accompagner l'émergence du pôle bois | | | |
| Action 1 : Animation et développement de la filière bois | Emergence du pôle d'excellence économique | <ul style="list-style-type: none"> ♦ Rapprochement avec Trélon ♦ Réalisation de l'état des lieux de la filière et définition du périmètre d'intervention du pôle envisagée par le biais d'une assistance à maîtrise d'ouvrage régionale : cahier des charges en cours de rédaction | <ul style="list-style-type: none"> → Réalisation de l'état des lieux de la filière → Définition du périmètre d'intervention du pôle et des objectifs régionaux → Mise en place du pilotage |
| Action 2 : Mise en place d'un outil financier adapté aux entreprises de la filière | Soutien aux projets créateurs d'emplois | Report 2008 | → Action à requalifier car le fonds n'est pas assez important pour intéresser les investisseurs |
| Action 3 : Réalisation d'une étude sur le Bois Energie | <ul style="list-style-type: none"> ♦ Poursuite de l'étude sur l'approvisionnement ♦ Sensibilisation et mobilisation des professionnels (chauffagistes) ♦ Accompagnement des chaufferies collectives | <ul style="list-style-type: none"> ♦ Réalisé ♦ Réalisé ♦ A conforter en 2008 | → Poursuite de l'accompagnement des chaufferies collectives |
| Action 4 : Création d'une coopérative pour les artisans du bois | La création de coopérative de 40 artisans implantée dans un bâtiment sur Fruges et créant 7 emplois | La coopérative est créée, avec les 40 adhérents mais le choix de l'implantation n'est pas effectué | |
| Action 5 : Aménagement de la Maison du Bois - Phase étude | Etudier la faisabilité d'implanter la Maison du Bois comme vitrine de savoir-faire associée à un pôle de formation | L'étude lancée début Décembre, le pôle de formation se dessine avec un partenariat avec l'organisme de formation AFOBAT | → Réalisation de l'étude |
| Soutenir la diversification agricole et renforcer les filières agroalimentaires et Energétiques | | | |
| | Prévu | Réalisé | Perspectives 2008 |
| Action 1 : Construction d'un abattoir (crédits d'investissement) | Le démarrage de la construction d'outil d'abattage de 6 000 T représentant 20 emplois sur la zone d'activités de Fruges | Dossier en attente d'une décision du Préfet de Région. | → Dossier à accompagner si la décision n'intervient pas d'ici la fin 2007 |

| | | | |
|--|--|---|---|
| Action 2 : Expérimentation de la culture du Myscanthus | Expérimentation économique, Technique, environnementale avec 1,5 Ha plantés sur Radinghem | La surface de 1,5 Ha est plantée, l'expertise est en cours comme prévue. | |
| Action 3 : Développer la production Bio | Etude de faisabilité, recherche de foncier, actions de sensibilisation, formation diplômante | L'action a débuté avec la création de groupes de travail sur la recherche de foncier et les actions de sensibilisation. | ➔ Poursuite du groupe de travail |
| Action 4 : Etudier la faisabilité de développer la production du Chanvre | Etude de faisabilité de produire du papier d'emballage à base de chanvre sur le site de Maresquel | Etude terminée démontrant le non faisabilité du projet. | |
| Action 5 : Développement de la filière viande | Mise en place de module sur la production et la valorisation de la viande à la ferme | Action réalisée | |
| Action 6 : Valorisation des Agro ressources | Mise en place dès la rentrée 2007 d'un module sur la production dans la formation des futurs agriculteurs | Action réalisée | |
| Intensifier la politique en matière de création - transmission d'activité | <u>Prévu</u> | <u>Réalisé</u> | <u>Perspectives 2008</u> |
| Action 1 : Soutien au fonds de prêt de la plate-forme d'initiatives locales | Accompagner la création, reprise et premiers développement de 30 projets. | 24 projets sont financés, l'objectif des 30 sera atteint. | ➔ Re conduite du soutien |
| Action 2 : Soutien à la couveuse d'activités Chrysalide | Accompagner et héberger les porteurs de projets pendant une période de tests. | 12 à 15 porteurs sont accompagnés. | ➔ Poursuite |
| Soutenir l'artisanat et le commerce de proximité | <u>Prévu</u> | <u>Réalisé</u> | <u>Perspectives 2008</u> |
| Action 1 : Mise en œuvre d'un plan local sur l'artisanat | Mise en œuvre d'un plan local sur l'artisanat | Action qui va débuter en 2008, attente en 2007 du P.R.D.A. | ➔ Déclinaison du volet local du PRDA et identification d'actions répondant aux spécificités du territoire |
| Action 2: Plan de développement du commerce Hesdinois | Plan d'aménagements de la ville, opérations de communication. | Opération encours avec des premiers aménagements, des premières opérations de communication, bon partenariat entre territoire et professions commerciales | ➔ Poursuite |
| Action 3 : Mise en place de sections d'apprentissage en commerce | Ouverture d'un BTS en apprentissage | Montage et dépôt du dossier | ➔ Réponse en février 2008 |
| Action 4 : Mise en place de sections d'apprentissage en chaudronnerie | Ouverture d'une demi section de 13 jeunes en chaudronnerie sur Beaurainville | Réponse favorable et ouverture depuis début Septembre avec une dizaine de jeunes. | |
| Action 5 : Mise en place d'un pôle qualifiant en faveur des Métiers du bâtiment | Annexée à la Maison du Bois ce pôle doit accueillir des premiers niveaux de qualification en menuiserie, charpente et en formation continue. | Contacts positifs avec AFOBAT qui monte le dossier et les MFR sur le volet Formation continue. | |

| Renforcer l'économie sociale et solidaire | <u>Prévu</u> | <u>Réalisé</u> | <u>Perspectives 2008</u> |
|--|--|---|--|
| Action 1 : Etoffer l'offre de services à la population | Etude sur les services publics, Accompagnements de porteurs de projets | Etude en cours de finalisation, 5 à 6 porteurs accompagnés dont des projets portés par des communautés de communes d'envergure. | ➔ Proposition d'un plan d'actions en fonction des résultats de l'étude |
| Action 2 : Création d'un pôle régional de développement "mobilité - transport" | Mettre en place une plate-forme de mobilité, recenser les besoins domicile - travail, accompagner des porteurs de projet | Action en attente des financements de l'Etat. | ➔ Poursuite |
| Action 3: Développement des outils d'insertion par l'activité économique | Coordonner une plate-forme bâtiment, étude sur les besoins en compétence des PME | | Report 2008 |
| Action4: Coopération décentralisée avec Madagascar | Développer des projets économiques avec des étudiants Malgaches pour Madagascar | Action en cours | |
| Développer le Tissu Economique Local- Développement des TIC | <u>Prévu</u> | <u>Réalisé</u> | <u>Perspectives 2008</u> |
| Lutter contre les zones blanches | Réaliser des investissements et études nécessaires pour lutter contre les zones blanches | | Report 2008 |

➔ Engagement collectif sur les moyens de fonctionnement (situation au 15 octobre 2007)

Réalisé 2006 : 823.529 € Prévu 2007 : 1 178 420 €
 Réalisé 2007 : 1 076 184 €, soit + 130% par rapport à 2006

➔ Installation de la gouvernance locale

La signature de la **convention cadre PLDE** entre la Région et le Pays des Sept Vallées, validée en Commission Permanente de la Région le 2 juillet dernier, permet la **mise en place d'une gouvernance locale**, sur la base de la **charte d'engagement** pour le développement économique du territoire, actuellement soumise à l'approbation des acteurs locaux.

Parallèlement, le chantier de structuration de la **cellule de veille territoriale** sera ouvert début 2008, afin de permettre le suivi des actions et faciliter la gouvernance(aide à la décision et prospective territoriale).

Les missions d'enquête

Les finalités de l'intervention publique dans l'économie, les critères et les indicateurs

La deuxième phase de la mission d'enquête sur les finalités de l'intervention publique dans l'économie, les critères et les indicateurs a commencé le 6 juillet dernier. Elle a pour objet d'expérimenter le modèle d'action tel qu'il ressort des travaux de la première phase de la mission d'enquête.

En introduction aux travaux de cette deuxième phase, Laurent Cordonnier a présenté le rapport qu'il a réalisé sur les aides aux entreprises. Ce rapport permet notamment de poser la problématique et d'identifier les questions posées par les conditions d'octroi des aides aux entreprises.

L'expérimentation portera sur deux opérations de développement qui serviront de prototype au modèle d'action que l'on cherche à éprouver. Les membres de la mission d'enquête ont choisi le 16 octobre dernier les 2 prototypes :

- ISOLTO ;
- Les contrats de développement.

Sécurité Emploi Formation

La mission sécurité emploi formation a décidé de se doter d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. C'est le cabinet AMNYOS qui a été retenu. Les premières réunions de la mission d'enquête ont permis aux membres de la mission d'enquête de commencer à acquérir une culture commune sur la sécurisation des parcours professionnels avec notamment l'audition de Christian LAROSE, Vice Président du Conseil Economique et Social et le Président de la section du travail.

Après avoir recensé les initiatives existantes en région sur la sécularisation des parcours professionnels, les travaux de la mission d'enquête devront déboucher d'ici la fin de l'année sur l'identification des champs d'expérimentation.

La mission d'enquête s'est réunie le 17 décembre dernier. Henri ROUILLEAULT a fait une présentation du rapport qu'il a remis à Christine Lagarde et Xavier Bertrand relatif à la mise en œuvre de l'obligation de négocier, dans les entreprises et groupes de 300 salariés et plus, sur le dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

Commerce

Au terme de la première phase de ses travaux, la mission d'enquête privilégie deux axes de travail. Le premier axe vise à promouvoir un développement équilibré et harmonieux de toutes les formes de commerce. La mission d'enquête propose de sortir des oppositions traditionnelles entre centre et périphérie, entre grande distribution et petit commerce pour raisonner en termes de complémentarité. Elle s'est fixée comme objectif de dégager une vision globale des enjeux régionaux et plusieurs pistes de travail visant à réguler les stratégies en œuvre au niveau des territoires qui seront présentées dans un document d'orientation.

Le deuxième axe consiste à renforcer la performance et la capacité d'innovation du commerce dans la région pour en faire une référence internationale. La mission d'enquête propose de développer la performance et la capacité d'innovation des acteurs du commerce et de favoriser le partage d'expériences et la mise en relation d'acteurs des différents territoires. Les résultats attendus prendront la forme d'une boîte à outils et d'un guide méthodologique.

Les travaux de la mission d'enquête devront présenter les conditions d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et de réussite des actions proposées

BTP et Commande Publique

Après avoir mis en place trois groupes de travail (Communication, Formation et Emploi, Commande Publique et les Marchés Publics) pour d'identifier dans chacun d'eux les parties prenantes et les besoins, les membres de la mission d'enquête procèdent à des auditions.

Ont déjà eu lieu des auditions d'acteurs de la commande publique, du BTP et de l'insertion : Didier Personne, Directeur des grands projets du Conseil Régional - José Gulino, Directeur du pôle des infrastructures de transport et du patrimoine départemental du Conseil Général du Pas de Calais - Stéphane Coudert, Directeur Général Adjoint, Directeur de projet du Grand Stade de Lille - Jean Marc Leclerc, Directeur du GIEQ BTP 62 - Michel Declunder, Directeur de Périscope - Benoit Decq, Directeur du Plie de Lens Liévin - Arnaud Coussaert de l'entreprise ACEEA - Jean Louis Lamblin de l'entreprise Lamblin.

La prochaine série d'auditions devraient concerner des acteurs de la formation. Les travaux de la mission d'enquête devraient déboucher début 2008 sur un plan d'actions.

2 – LES POLES DE COMPETITIVITE

Pôles de Compétitivité

L'Etat a lancé le 25 novembre 2004 un appel à projets " Pôles de Compétitivité " destiné à accroître la compétitivité de l'industrie française. « Un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets innovants. »

I-TRANS

84 entreprises et 50 laboratoires sont actifs dans les projets de R&D labellisés par le pôle. 50 de ces entreprises et 19 laboratoires sont situés sur le territoire du Nord-Pas de Calais. Sur le territoire du pôle (qui regroupe le Nord-Pas de Calais et la Picardie), 15.000 emplois directs chez les industriels et 1 800 chercheurs publics sont concernés par les thématiques de travail du pôle.

Les six axes de la stratégie se déclinent dans une perspective à 10 ans :

- Se positionner en modèle au sein de l'Europe pour l'interopérabilité et l'intermodalité,
- Se doter d'un grand centre d'essais ferroviaires répondant aux besoins d'innovation
- Mobiliser et **renforcer des compétences fortes**
- Développer une **formation supérieure de haut niveau** de rayonnement international pour les cadres du pôle,
- Répondre au défi crucial du **management des connaissances expertes**
- Développer une **visibilité mondiale du pôle** par des manifestations d'ampleur internationale en région (Salons, Congrès,...).

| | | Nombre de projet | Nombre d'entreprises | Coût total | Etat | Région | EPCI | Europe | Privé |
|------|--------|------------------|----------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|--------|--------------|
| 2005 | ANR | 2 | 18 | 17 679 486,25 € | 4 067 898 € | 1 152 599 € | 1 241 166 € | 0 € | 11 217 823 € |
| | FUI | 2 | 15 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |
| | Autres | 4 | 3 | | | | | | |
| 2006 | ANR | 3 | 16 | 20 523 420,40€ | 6 112 564 € | 553 804 € | 43 900 € | 0 € | 13 813 152 € |
| | FUI | 2 | 18 | | | | | | |
| | Oséo | 1 | 1 | | | | | | |
| | Autres | 1 | 2 | | | | | | |
| 2007 | ANR | 3 | 6 | 13 581 927 € | 5 236 834 € | 1 015 101 € | 0 € | 0 € | 7 329 991 € |
| | FUI | 2 | 9 | | | | | | |
| | Oséo | 1 | 1 | | | | | | |
| | Autres | 2 | 1 | | | | | | |

Points clés : 25 projets de R&D ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné une vingtaine de PME de moins de 250 salariés dans la région Nord-Pas de Calais. I-Trans a déposé 3 nouveaux projets de R&D lors du 5^{ème} appel à projet FUI de décembre 2007.

Les perspectives de développement du pôle I-Trans s'articulent autour de quatre axes :

- Le Développement du volet international avec l'objectif de passer progressivement d'un cluster régional au statut de métacluster à l'échelle européenne.
- Le Soutien à la mise en place d'infrastructures de haut, comme par exemple le développement des études préliminaires du Centre d'Essais Ferroviaire Européen ;
- Le développement des compétences,
- Enfin, il est envisagé d'accroître le nombre de projets d'innovation montés et labellisés dans le cadre du pôle. L'objectif 2008 est clair: 20 projets labellisés de haut niveau susceptible de recevoir des financements publics.

UPTEX

Uptex compte actuellement 140 adhérents dont 15 laboratoires-universités.

Deux grands chantiers sont identifiés :

- **les textiles innovants** : L'objectif est de renforcer la compétitivité des entreprises textiles en développant la valeur ajoutée de la production, soit en apportant de nouvelles caractéristiques au textile, soit en créant de nouvelles fonctionnalités.

- La customisation pour faciliter un accès direct entre la production et les consommateurs.

| | | Nombre de projet | Nombre d'entreprises | Coût total | Etat | Région | EPCI | Europe | Privé |
|------|------|------------------|----------------------|-------------|-------------|-----------|----------|-------------|-------------|
| 2005 | ANR | 0 | 0 | 2 269 392 € | 1 055 000 € | 0 € | 0 € | 0 € | 1 214 392 € |
| | FUI | 1 | 9 | | | | | | |
| | Oséo | 1 | 1 | | | | | | |
| 2006 | ANR | 0 | 0 | 5 164 115 € | 1 333 708 € | 242 600 € | 79 800 € | 175 200 € | 3 332 807 € |
| | FUI | 2 | 12 | | | | | | |
| | Oséo | 2 | 2 | | | | | | |
| 2007 | ANR | 0 | 0 | 5 407 648 € | 2 195 954 € | 324 282 € | 58 800 € | 2 561 612 € | 2 561 612 € |
| | FUI | 1 | 7 | | | | | | |
| | Oséo | 7 | 7 | | | | | | |

Points clés : 14 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 14 PME dans la région Nord-Pas de Calais. On peut noter une montée en puissance des projets Oséo.

Au delà des projets de R&D liés au développement des textiles innovants, UPTEX porte également un grand projet lié au développement de la customisation de masse dans la filière textile-habillement. C'est ainsi qu'UPTEX a accompagné la création d'une start-up pour porter ce projet. Une trentaine d'actionnaires se sont déjà manifestés.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et UPTEX.

2008 verra le lancement du Centre Européen des Textiles Innovants, projet structurant du pôle UPTEX. Ce centre de recherche a vocation à fédérer des acteurs dans le domaines de matériaux et des textiles innovants. Le principe du CETI est donc de mutualiser, autour d'un plateau technique unique en Europe, des équipes de chercheurs multidisciplinaires afin d'inventer des solutions innovantes aux problèmes posés par l'Industrie. Les matériels ainsi mutualisés seront utilisés par l'ensemble des acteurs. Les travaux du CETI vont débiter au 1er semestre 2008 afin que celui-ci soit opérationnel au 2ème semestre 2010.

UPTEX souhaite également intensifier ses partenariats régionaux, nationaux et internationaux. C'est notamment pourquoi un projet Interreg en lien avec Eurasanté et des partenaires belges a été déposé.

Pôle Filière Aquatique

8 entreprises, 13 organisations et syndicats professionnels représentant plus de 300 entreprises et 8 centres de compétences techniques ont adhéré.

Le pôle Filière Produits Aquatiques s'organise autour de 3 thèmes stratégiques :

- l'exploitation rationnelle et durable des espèces pérennes et la valorisation des produits et des co-produits de la pêche et de l'aquaculture
- le renforcement de la technicité et de l'environnement des entreprises
- l'amélioration et le renforcement de la qualité des produits et de la sécurité alimentaire.

| | | Nombre de projet | Nombre d'entreprises | Coût total | Etat | Région | EPCI | Europe | Privé |
|------|------|------------------|----------------------|-------------|-------------|-----------|--------------|-----------|-------------|
| 2005 | ANR | 0 | 0 | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| | FUI | 0 | 0 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |
| 2006 | ANR | 0 | 0 | 2 328 000 € | 693 000 € | 0 € | 10 000 € | 838 000 € | 565 000 € |
| | FUI | 7 | 15 | | | | | | |
| | Oséo | 2 | 2 | | | | | | |
| 2007 | ANR | 2 | 0 | 5 086 246 € | 1 523 133 € | 138 000 € | 100 000,00 € | 230 000 € | 2 993 365 € |
| | FUI | 1 | 3 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |

Points clés : 6 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 15 PME dans la région Nord-Pas de Calais.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et le pôle Filière Aquatique.

Le pôle a déposé de nouveaux projets de R&D lors de la dernière commission des financeurs concernant par exemple les produits finis alimentaires à base de co-produits de poisson ou encore la création d'une gamme de crevettes élaborées de haute qualité gustative.

Le Centre de Veille, lancé en 2006, jouera pleinement son rôle au sein du pôle début 2008.

Le pôle travaille également sur le développement de synergie inter-pôles. On peut citer par exemple une collaboration à venir avec le pôle UPTEX sur les vêtements de protection des salariés travaillant en environnement hostile (froid, humidité...) ou encore le vêtement flottant intelligent.

Pôle PICOM

L'association qui porte le pôle ainsi que les principes qui animent ses « instances de gouvernance » consolident et formalisent ce partenariat, avec une contribution majeure des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- 60 grandes entreprises de distribution et PME de services et de technologies
- 17 établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- 12 partenaires économiques et collectivités publiques

Trois axes prioritaires ont été définis :

- l'optimisation des process
- la relation client et la mobilité
- les nouveaux univers marchands.

| | | Nombre de projet | Nombre d'entreprises | Coût total | Etat | Région | EPCI | Europe | Privé |
|------|------|------------------|----------------------|-------------|-----------|-----------|------|-----------|-------------|
| 2005 | ANR | 0 | 0 | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| | FUI | 0 | 0 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |
| 2006 | ANR | 1 | 4 | 3 334 000 € | 590 000 € | 276 000 € | 0 € | 215 000 € | 1 863 500 € |
| | FUI | 1 | 2 | | | | | | |
| | Oséo | 2 | 2 | | | | | | |
| 2007 | ANR | 1 | 3 | 3 677 000 € | 952 000 € | 620 200 € | 0 € | 0 € | 1 630 000 € |
| | FUI | 2 | 7 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |

Points clés : 7 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 6 PME dans la région Nord-Pas de Calais.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et PICOM.

PICOM a déposé 3 nouveaux projets de R&D lors du 5^{ème} appel à projet FUI de décembre 2007.

La construction d'un « laboratoire du commerce du futur » est en cours, avec dans un premier temps trois démarches structurantes :

- La création à la Haute Borne d'un « campus de l'intelligence ambiante »
- Le projet « Lille Métropole Ubiquitaire » qui consiste à lancer dès 2008, un véritable laboratoire « in vivo » pour créer, expérimenter et évaluer les services innovants qui seront proposés demain aux consommateurs ;
- Les collaborations avec d'autres pôles de compétitivité (UPTEX/univers virtuels, SCS/RFID et technologies sans contact, TES/paiement, MAUD/emballages du futur, Logistique Seine Normandie/flux internationaux et livraison en milieu urbain).

Ces initiatives s'inscrivent dans la volonté d'implanter dans la métropole un véritable lieu d'expertise dans le domaine de la RFID.

Pôle MAUD

12 entreprises, 3 organisations professionnelles représentant plus de 100 entreprises et 9 structures d'enseignement et de recherche ont adhéré au pôle MAUD.. Le pôle estime à 300 le nombre d'entreprise potentiellement concernées par ses thématiques.

Le pôle MÀUD a pour principal objectif le développement de l'Innovation en Région Nord - Pas de Calais dans le domaine de la Chimie et des Matériaux de Performance pour l'Alimentation, les Arts de la Table et l'Usage Domestique. Les thématiques concernées sont la Chimie, les Matériaux et les Aliments.

Quatre axes d'innovation ont été déterminés :

- Détergence et interactions milieux-matériaux
- Interface multi-matériaux
- Innovation alimentaire et galénique
- Procédés industriels innovants pour les arts de la table.

| | | Nombre de projet | Nombre d'entreprises | Coût total | Etat | Région | EPCI | Europe | Privé |
|------|------|------------------|----------------------|-------------|-----------|-----------|------|--------|-------------|
| 2005 | ANR | 0 | 0 | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| | FUI | 0 | 0 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |
| 2006 | ANR | 0 | 0 | 4 259 869 € | 993 335 € | 702 245 € | 0 € | 0 € | 2 564 289 € |
| | FUI | 2 | 7 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |
| 2007 | ANR | 0 | 0 | 2 741 023 € | 717 734 € | 278 825 € | 0 € | 0 € | 1 744 464 € |
| | FUI | 1 | 2 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |

Points clés : 3 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 1 PME dans la région Nord-Pas de Calais.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et le pôle MAUD. Dans ce cadre, MAUD envisage de recentrer son activité sur 3 trois marchés associés à des filières bien présentes en région : les arts de la table, avec un accent particulier sur l'industrie du verre, les industries graphiques, l'emballage.

Le pôle MAUD a 2 projets structurants : le Centre de Recherche Appliquée et de Transfert d'Expertise dans l'Audomarois (CREATE) et le centre de recherche fondamentale, Institut Michel-Eugène Chevreul, fédération de recherche labellisée par le CNRS.

Pôle Nutrition Santé Longévité

28 entreprises et 35 laboratoires ont adhéré au pôle NSL. Au-delà des adhésions, on peut considérer que, potentiellement, 250 entreprises, représentant 8 800 emplois, sont implicables à terme dans la dynamique du Pôle NSL en incluant les entreprises concernées par les projets structurants du Pôle.

Le pôle a défini quatre objectifs opérationnels :

- Développer des biomolécules innovantes (aliments et ingrédients à fonction santé et produits thérapeutiques) pour prévenir et traiter les désordres métaboliques et les maladies associées.
- Développer des biomolécules innovantes (aliments et ingrédients à fonction santé et produits thérapeutiques) pour prévenir et traiter les maladies liées au vieillissement.
- Développer les zones d'activités, l'offre d'hébergement et d'expertise spécialisées Améliorer les conditions de financement des jeunes entreprises du Pôle
- Conforter les actions d'Animation Economique et de Promotion Internationale menées par le GIE Eurasanté

| | | Nombre de projet | Nombre d'entreprises | Coût total | Etat | Région | EPCI | Europe | Privé |
|------|--------|------------------|----------------------|--------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| 2005 | ANR | 1 | 1 | 1 506 000 € | 836 087 € | 0 € | 0 € | 0 € | 670 000 € |
| | FUI | 0 | 0 | | | | | | |
| | Oséo | 0 | 0 | | | | | | |
| 2006 | ANR | 1 | 1 | 14 809 000 € | 4 631 500 € | 272 500 € | 0 € | 770 000 € | 9 135 000 € |
| | FUI | 2 | 4 | | | | | | |
| | Oséo | 6 | 6 | | | | | | |
| | Autres | 1 | 1 | | | | | | |
| 2007 | ANR | 0 | 0 | 6 559 438 € | 2 054 000 € | 662 000 € | 369 000 € | 0 € | 3 474 438 € |
| | FUI | 0 | 0 | | | | | | |
| | Oséo | 3 | 3 | | | | | | |
| | Autres | 3 | 3 | | | | | | |

Points clés :

De 2005 à 2007, le pôle a labellisé 48 projets parmi lesquels 13 ont reçus des financements publics au titre des projets de R&D collaboratifs. Ces projets ont concerné 9 PME dans la région Nord-Pas de Calais. Il faut également souligner qu'un projet a été labellisé conjointement avec le Pôle Filière Produits Aquatiques. A noter également : 2 projets de R&D (Coût total : 48.25M€) ont été labellisés par le pôle et présentés à l'All (Agence pour l'Innovation Industrielle).

De plus, au-delà des projets de R&D collaboratifs, 3 entreprises sont impliquées dans des aides au transfert et 1 entreprise a été lauréate au concours de la création d'entreprise.

Un projet d'accompagnement « Nutriprev » est actuellement en cours d'élaboration. Il s'agit de favoriser le recours à des expertises externes pour les PME de la région afin d'aider à l'amélioration nutritionnelle de leur offre. Ce projet impliquerait également le pôle Aquatique et le pôle d'excellence agroalimentaire.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et NSL.

3 – PROGRAMMES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PROMOUVOIR UNE REGION SOLIDAIRE ET ATTENTIVE A L'EQUILIBRE ENTRE LES TERRITOIRES

La solidarité est un élément fondamental de la politique économique du Conseil Régional. Le SRDE exprime cette volonté de veiller à un développement équilibré de tous les territoires en plaçant l'homme au cœur des priorités. Le choix de la prise en compte des spécificités de chacun des territoires de la région est une première réponse à cette recherche d'équilibre.

Origine du dispositif

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise, d'une part, l'Etat à confier aux Régions l'élaboration un Schéma Régional de Développement Economique, et confirme, d'autre part, le rôle privilégié de la Région en matière de développement économique, en lui donnant de nouvelles possibilités de coordination de l'action des collectivités territoriales.

La compétence économique peut donc être considérée une compétence partagée entre la Région et les territoires.

Ainsi, lors de la Conférence Permanente du 25 octobre 2006, 14 avis de Territoires ont été pris, présentant le contexte, les enjeux, les plans d'actions et de financement prévisionnels que l'ensemble des acteurs économiques locaux envisagent pour 2007 – 2008 et 2009.

Sur cette base, la Conférence Annuelle du SRDE du 26 janvier 2007 a officialisé le démarrage de l'expérimentation d'un nouveau dispositif : les Plans Locaux de Développement Economique (PLDE).

Finalités et principes des PLDE

Les Plans Locaux de Développement Economique correspondent à la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel pluriannuel, qui traduit le point de rencontre entre les priorités économiques portées localement, et les priorités retenues et mises en œuvre par la Région.

Les PLDE placent l'homme au cœur de toutes les ambitions et visent :

- Le développement équilibré des territoires
- L'efficacité collective
- La lisibilité des interventions économiques
- Un nouveau mode de gouvernance locale
- La veille territoriale et la prospective

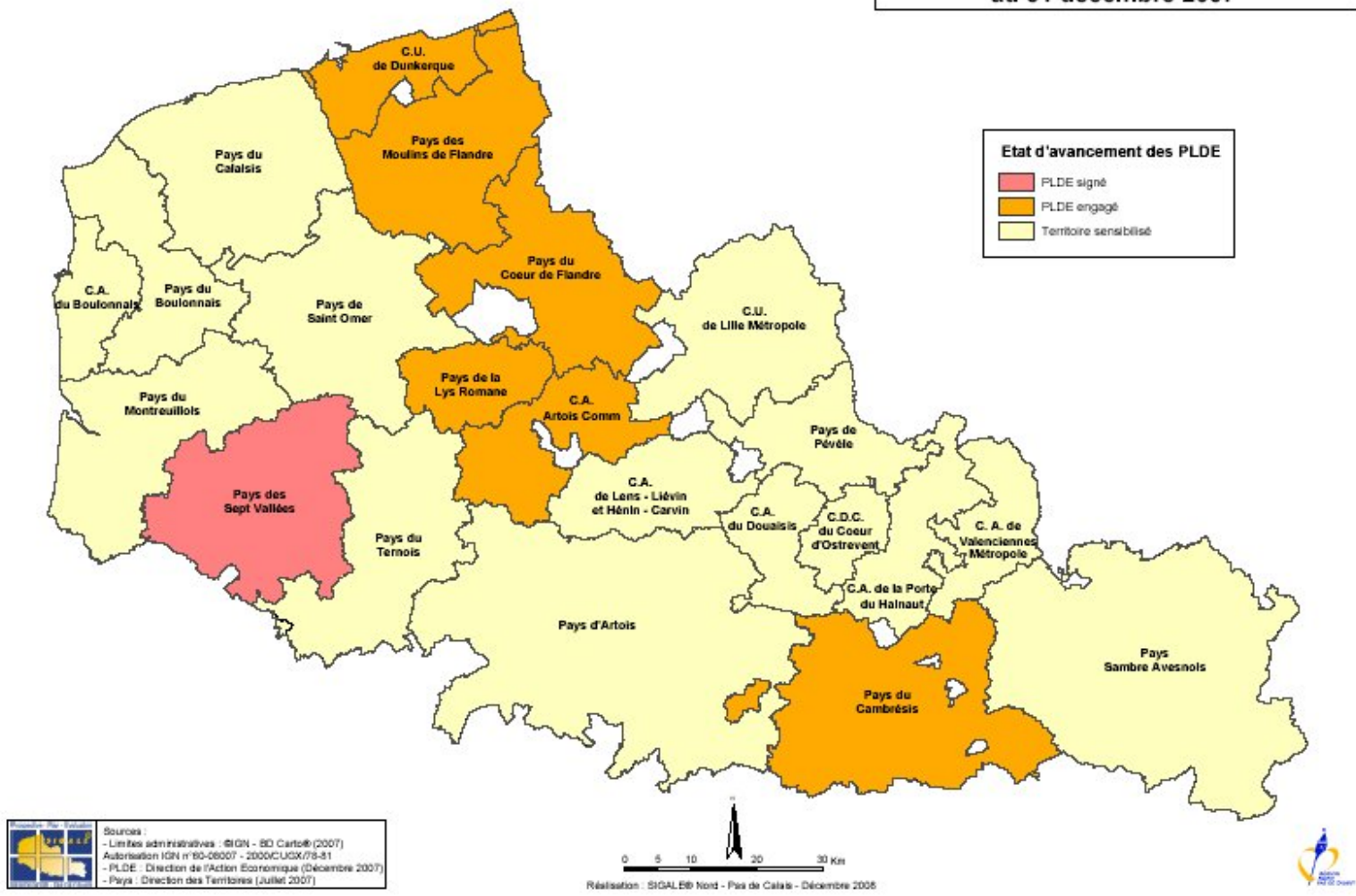
Etat d'avancement régional

Conformément aux objectifs fixés dans le cadre de l'expérimentation du dispositif PLDE en 2007, trois territoires retenus contractualiseront un PLDE avec la Région :

- Pays rural : Pays des Sept Vallées
- Agglomération : Artois Comm.
- Pays comportant une agglomération : Pays du Cambrésis

Par ailleurs, des démarches de sensibilisation et de mobilisation de l'ensemble des territoires de du Nord – Pas de Calais ont été entreprises, et le travail de préparation et négociation du PLDE est engagé avec bon nombre d'entre – eux, conformément à ce qui est présenté dans la carte « *Avancement de la démarche PLDE au 31 décembre 2007* ».

**Avancement de la démarche PLDE
au 31 décembre 2007**



Le Plan Local de Développement Economique de la Communauté d'Agglomération d'Artois Comm.

→ Objectifs stratégiques et plan d'actions

Deux objectifs stratégiques ont été identifiés pour le PLDE d'Artois Comm. :

- Renforcer la performance du territoire
- Développer la compétitivité des entreprises

Chacun de ces objectifs fondamentaux se décline en axes d'intervention et en actions ; ces dernières, issues des réflexions des acteurs économiques du territoire, sont en cohérence à la fois avec les enjeux du projet de territoire et le SRDE.

| <i>Objectif stratégique 1 : Renforcer la performance du territoire</i> | <i>Axes d'intervention :</i> | <i>Objectif stratégique 2 : Développer la compétitivité des entreprises</i> |
|--|---|---|
| | Pôle d'excellence plasturgie | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Animation technologique de la filière • Renforcement des ressources humaines • Développement de la communication | | <ul style="list-style-type: none"> • Animation technologique de la filière • Développement à l'international • Développement des réseaux |
| | Pôle d'excellence BTP | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Emergence du pôle • Pôle de recherche et de valorisation « Ingénierie Urbaine et habitat » | | <ul style="list-style-type: none"> • Développement des entreprises artisanales du secteur du BTP • Projet Regain (HQE) du Siziaf |
| | Création et Transmission des Activités | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Animation locale du PRCTE | | |
| | Artisanat | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les actions de transmission d'entreprises • Développer la GPEC • Développer les pôles d'accueil • ARTIC | | <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la sous-traitance aux entreprises artisanales (Estima) • Accompagnement du développement commercial des entreprises artisanales |

| Agriculture | | |
|--|------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et accompagnement à l'installation et à la transmission des activités | | <ul style="list-style-type: none"> Valorisation locale des productions alimentaires Valorisation non alimentaire des agro-ressources |
| <i>Objectif stratégique 1 : Renforcer la performance du territoire</i> | <i>Axes d'intervention :</i> | <i>Objectif stratégique 2 : Développer la compétitivité des entreprises</i> |
| Economie Sociale et Solidaire | | |
| <ul style="list-style-type: none"> PLDESS Sensibilisation des entreprises aux valeurs de l'ESS Formation des créateurs d'activité dans le champ de l'ESS Développement des services à la personne Développement du temps de travail partagé | | |
| DRH | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Soutien aux outils de l'insertion Clause d'insertion Volet RH Agriculture Egalité professionnelle Sensibilisation à la GPEC des PME Développement de l'alternance | | |
| TIC | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Couverture ADSL du territoire Bornes interactives | | <ul style="list-style-type: none"> Programme d'intelligence économique Développement commercial par les TIC (Boutic) |

| | | |
|--|------------------------------------|---|
| | Développement technologique | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Projet de centre de recherche CEFITEP (participation aux pôles de compétitivité i-trans et up-tex) • Programme bancs d'essai Turbo Moteur du CRITTM2A • Programmes de recherche du CREPIM |
| | Immobilier d'entreprises | |

→ **Installation de la gouvernance locale**

La signature de la **convention cadre PLDE** entre la Région et la Communauté d'Agglomération d'Artois Comm. sera proposée pour validation lors de la première Commission Permanente de la Région en 2008. Suite à cela, la **gouvernance locale** sera installée, sur la base de la **charte d'engagement** pour le développement économique du territoire, qui sera soumise à l'approbation des acteurs locaux.

Le Plan Local de Développement Economique du Pays du Cambrésis

→ Objectifs stratégiques et plan d'actions

Trois objectifs stratégiques ont été identifiés pour le PLDE du Pays du Cambrésis :

- **mettre en œuvre le rééquilibrage territorial**, il s'agit notamment de faire en sorte que le déséquilibre Est/Ouest du territoire ne s'accroisse pas,
- **développer la compétitivité du territoire**, en soutenant certaines filières et en développant le potentiel entrepreneurial local,
- **renforcer l'attractivité du territoire** en agissant à la fois sur les infrastructures mais aussi sur le tissu économique local dans sa diversité.

Chacun de ces objectifs fondamentaux se décline en actions ; ces dernières, issues des réflexions des acteurs économiques du Cambrésis, sont en cohérence à la fois avec les enjeux du projet de territoire et le SRDE.

| Mettre en œuvre le rééquilibrage territorial | Développer la compétitivité du territoire | Renforcer l'attractivité du territoire |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Parfaire la mobilité pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi : véhicule solidaire (ESS), pôle d'échanges multimodaux de Cambrai, étude d'opportunité d'un TCSP du Cambrésis. • Développer l'artisanat dans l'Est Cambrésis : <i>objectif spécifique CMA</i>. • Optimiser la répartition des structures d'accueil des entreprises : observatoire de l'immobilier d'entreprise, zone d'activités du Solesmois, zone d'activités de Le Cateau. | <ul style="list-style-type: none"> • Copiloter le pôle d'excellence agroalimentaire régional • Soutenir l'activité textile : <i>Up Tex</i>, soutien aux réseaux textiles, actions en faveur des artisans brodeurs. • Développer les capacités d'innovation : <i>Up Tex</i>, soutien à l'innovation. • Développer le potentiel entrepreneurial local : volet territorial PRCTE, abondement de la PFIL, sensibilisation des jeunes à la création-transmission, couveuse d'entreprises à l'essai (ESS), ruche d'entreprises. • Travailler à une meilleure adéquation entre les besoins et les profils : cellule d'anticipation-adéquation des profils, soutien au PLIE, CFA. | <ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les filières de production agricole : formation des agriculteurs aux enjeux environnementaux, développement de la filière lainière, développement de la filière petit élevage bio (ESS). • Développer l'artisanat et les services de proximité : volet territorial PRDA, ESS. • Valoriser les produits touristiques du territoire : office de tourisme du Cambrésis. • Développer les TIC : dispositif ARTIC, couvrir les zones d'ombre en haut débit. |

→ Installation de la gouvernance locale

La signature de la **convention cadre PLDE** entre la Région et le Pays du Cambrésis sera proposée pour validation lors de la première Commission Permanente de la Région en 2008.

Suite à cela, la **gouvernance locale** sera installée, sur la base de la **charte d'engagement** pour le développement économique du territoire, qui sera soumise à l'approbation des acteurs locaux.

Le Plan Local de Développement Economique du Pays des Moulins de Flandre

→ Objectifs stratégiques et plan d'actions

Trois objectifs stratégiques ont été identifiés pour le PLDE du Pays Moulins de Flandre:

- **Agir dans le domaine de l'emploi** en répondant du mieux possible aux besoins de l'économie territoriale et des entreprises,
- **Renforcer l'attractivité du territoire** en agissant à la fois sur l'économie touristique et sur la qualité de vie du territoire
- **Conforter les pôles** du lin et agroalimentaire

Chacun de ces objectifs fondamentaux se décline en actions ; ces dernières, issues des réflexions des acteurs économiques du Pays des Moulins de Flandre, sont en cohérence à la fois avec les enjeux du projet de territoire et le SRDE.

12 axes de travail sont proposés :

- 1- Plan offensif Création-reprise-transmission d'entreprises
- 2- Développement de l'artisanat et du commerce de proximité
- 3- Confortement du pôle lin
- 4- Confortement du pôle agro-alimentaire
- 5- Mise en œuvre de la stratégie touristique
- 6- Valorisation de la filière « Eco-construction »
- 7- Développement et diversification d'une agriculture raisonnée
- 8- Valorisation des zones d'activités
- 9- Développement du tissu économique local et de l'emploi
- 10- Renforcement de la solidarité face à l'emploi
- 11- Développement des services à la personne
- 12- Action pour une meilleure utilisation des TIC

→ Installation de la gouvernance locale

La signature du PLDE permet la **mise en place d'une gouvernance locale** envisagée début 2008, sur la base de la **charte d'engagement** des acteurs pour le développement économique du territoire.

Parallèlement, une **cellule de veille** sera mise en place sur le territoire, afin de faciliter la gouvernance(aide à la décision et prospective territoriale).

4 – LE SRDE : quelle mobilisation du Contrat de Projet Etat Région et des Fonds Européens ?

Le SRDE : quelle mobilisation du Contrat de Projet Etat Région et des Fonds Européens ?

En ouvrant la réflexion sur les orientations stratégiques en matière économique et en mettant en œuvre de nouveaux mécanismes de gouvernance basés sur l'innovation, la compétitivité et la connaissance, le Schéma Régional de Développement Economique répond aux enjeux du Contrat de Projet Etat Région et des fonds européens, structurés par la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

La stratégie de Lisbonne

Un bref rappel :

En mars 2000, pour faire face aux nouveaux défis de l'économie mondialisée, l'Union européenne s'est donné, avec la stratégie de Lisbonne, de nouveaux objectifs qui visent à relancer la croissance et l'emploi.

La stratégie de Lisbonne repose sur trois piliers :

- un pilier **économique** pour préparer la transition vers une économie compétitive, dynamique et fondée sur la connaissance,
- un pilier **social** qui cherche à moderniser le modèle social européen grâce à l'investissement dans les ressources humaines, à lutter contre l'exclusion sociale et à encourager une politique active pour l'emploi et faciliter le passage à l'économie de la connaissance
- un pilier **environnemental** pour accompagner la croissance dans une perspective de protection environnementale

Sa déclinaison dans les Programmes Opérationnels :

Les programmes opérationnels ont pour objectifs principaux d'atteindre un taux d'emploi de 70% et de porter les investissements en R&D à 3% du PIB.

Ces objectifs sont consacrés à 5 thèmes prioritaires favorisant particulièrement la croissance :

- la recherche et l'innovation,
- l'amélioration de l'environnement des entreprises (la société de l'information -les énergies renouvelables - le développement des synergies entre protection de l'environnement et croissance - le capital humain),
- le marché du travail,
- les politiques de l'emploi.

Le processus de Lisbonne implique alors que les Etats membres et les Régions doivent affecter au moins 75 % des dépenses de l'objectif régional de compétitivité et emploi à ces différentes catégories.

L'appropriation au niveau régional :

Une gouvernance partagée avec l'ensemble des acteurs régionaux est une demande des autorités européennes, effectivement mise en œuvre dans le cadre partenarial et interactif qui est proposé par le SRDE.

II. Les programmes de mise en œuvre

1) Le Contrat de Projet Etat- Région

Le CPER a été signé le 11 avril 2007. Une prise en compte de la situation régionale a été un préalable à sa construction : décrochage dans les domaines clés de l'avenir comme la recherche et la formation, richesse régionale à 92% de la moyenne européenne, dernière position pour les dépenses de Recherche et Développement...

Sur ce constat, l'Etat et la Région ont convenu d'une stratégie commune de développement durable pour l'avenir de la région.

Cette stratégie s'appuie sur 2 efforts d'envergure. Il s'agit d'une part de tirer le meilleur parti de sa situation géographique, de sa capacité d'ouverture et de sa population dynamique. D'autre part, cela consiste à combler le retard dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de combattre ces freins au développement que sont le chômage, l'exclusion sociale et la dégradation de l'environnement. Le gage de la réussite de ces efforts reste le changement de l'image du Nord- Pas de Calais et l'accroissement de l'attractivité de son territoire.

Le montant total dédié au CPER est de 2,6 milliards d'euros réparti entre la Région pour 1,8 milliard d'euros et l'Etat pour 0,81 milliard, soit un rapport de 2 à 1.

L'Etat et la Région ont sélectionné 5 priorités d'intervention :

- Priorité 1 : Promouvoir une économie régionale performante et innovante
- Priorité 2 : Reconquérir l'environnement et préserver le patrimoine naturel
- Priorité 3 : Faire du Nord- Pas de Calais un hub au cœur de l'Europe
- Priorité 4 : Conforter l'attractivité territoriale
- Priorité 5 : Mettre en œuvre une formation tout au long de la vie

2) Le programme opérationnel FEDER 2007- 2013 de la région Nord- Pas de Calais

a) Les programmes européens

Les programmes européens sont les supports de mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne. En région, ils se déclinent au sein de 2 programmes opérationnels (PO) financés par le FEDER d'une part et le FSE d'autre part.

A titre indicatif, le PO FSE dispose au niveau régional d'une enveloppe de 380,8 M€ (dont 31,1 M€ pour le Hainaut). Il repose sur 4 axes : adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques (70,05 M€) – amélioration de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi (125 M€) – renforcer la cohésion sociale et améliorer l'inclusion sociale (156,06 M€) – investir dans le capital humain (18 M€).

La dotation globale pour la programmation 2007-2013 du FEDER est de 700,95 M€ - dont 47,5 M€ au titre d'une enveloppe additionnelle pour le Hainaut - soit une diminution de 15,35 % par rapport à la dotation totale de la programmation 2000-2006 sur un territoire élargi (l'ensemble du territoire régional est maintenant éligible).

Prenant fortement en compte les enjeux définies par l'Union Européenne, les orientations du FEDER se concentrent autour de :

- l'innovation et l'économie de la connaissance
- l'environnement et la prévention des risques
- l'accès aux services de transport et de télécommunication d'intérêt économique général

Pour ce qui la concerne, la Région Nord- Pas de Calais s'est dotée d'un objectif ambitieux qui est de mobiliser au moins 66% du P.O. sur ces priorités. C'est ainsi que le PO FEDER se répartit sur 4 axes, tous concernés par la stratégie de Lisbonne à des degrés différents.

| | |
|---|--|
| <p>Axe 1 -Recherche et développement, innovation, politique de l'entreprise (266,7 M€soit 38% du Feder)</p> <p>Sous-axe Recherche-innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>accroître la compétitivité et l'attractivité de la région par le développement de la R&D et l'innovation</i> <p>Sous-axe emploi/compétitivité des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>améliorer la situation de l'emploi par le développement et le renforcement du tissu industriel régional</i> | <p>Axe 2 -Environnement, pratiques durables et prévention des risques (148 M€soit 21 % du Feder)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>préserver la biodiversité et la ressource en eau</i> - <i>favoriser l'excellence environnementale dans les actions d'innovation des institutions publiques et des entreprises</i> - <i>adapter les transports publics aux énergies propres</i> - <i>gérer les risques naturels et technologiques</i> |
| <p>Axe 3 –Accessibilité (159 M€soit 22% du Feder)</p> <p>Sous-axe Transports</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>promouvoir les transports collectifs propres du Hainaut</i> - <i>améliorer la mobilité des voyageurs et la circulation des marchandises</i> <p>Sous-axe Société de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>encourager les actions innovantes</i> - <i>améliorer les relations administration-usagers-élus</i> - <i>développer les outils de la télésanté</i> - <i>contribuer à la continuité numérique territoriale</i> | <p>Axe 4 -Volet territorial (117 M€soit 16% du Feder)</p> <p>Sous-axe Cohésion sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>soutenir des projets particuliers du Hainaut</i> - <i>développer local et renforcer l'artisanat et le commerce de proximité dans les zones sensibles</i> <p>Sous-axe Excellence territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>accompagner quelques projets visant l'excellence territoriale</i> - <i>implantation du GPI du Louvre à Lens</i> |

La date d'éligibilité des dépenses est rétroactive au 1^{er} janvier 2007. L'adoption du PO est prévue fin 2007.

Le Nord- Pas de Calais bénéficie également :

- de l'Objectif « Coopération territoriale » au titre des projets de coopération transfrontalière (ex- INTERREG)
- du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) qui regroupe les moyens financiers précédents à savoir le FEOGA et LEADER +
- du Fonds Européen pour la Pêche (FEP) qui remplace l'IFOP

b) La subvention globale FEDER- Un nouveau rôle pour le Conseil régional

La Région Nord- Pas de Calais a décidé de gérer en direct une partie des crédits européens dans le cadre d'une gestion déléguée : la Subvention Globale.

Cette gestion concerne l'axe 1 « Recherche et développement, innovation, politique de l'entreprise », soit 231,5 M€ (environ 33% du PO FEDER). Seule la mesure en faveur de l'innovation (priorité 3) sera gérée par OSEO (soit 5% du programme). Elle comprend également 86,6 M€ de crédits FSE, soit environ 22 % de l'enveloppe régionale du FSE.

Par cet acte volontariste, le Conseil régional renforce ainsi sa responsabilité en matière économique.

L'enjeu est aussi de garantir une programmation de qualité et un impact fort sur le terrain grâce à un partenariat de proximité. Ce système a alors pour conséquence de rapprocher la décision du territoire, tout en préservant la qualité du partenariat Etat Région.

Les missions dévolues au Conseil Régional portent sur l'animation, d'instruction, de programmation, de suivi, de communication, de contrôle et de versement des fonds européens.

Axe 1 Recherche, innovation, politique de l'entreprise – Subvention globale

Sous-axe Recherche- Innovation (168,5 M€)

- Priorité 1 : Renforcer la gouvernance de la politique régionale en matière de R&D et d'innovation : soutien à la plateforme régionale de l'innovation et de la valorisation de la recherche
- Priorité 2 : Renforcer l'attractivité internationale du dispositif de recherche et de formation à et par la recherche
- Priorité 3 : Accompagner les entreprises dans une démarche d'innovation et de recherche-développement et soutenir les projets d'innovation (subvention globale OSEO)

- Priorité 4 : Accompagner les projets de R&D des pôles de compétitivité et d'excellence, et leurs opérations structurantes

Sous-axe Emploi- compétitivité des entreprises (98,2 M-€)

- Priorité 5 : Ingénierie financière
- Priorité 6 : Favoriser l'implantation d'entreprises stratégiques à fort contenu technologique et de centres de R&D
- Priorité 7 : Encourager la création et transmission d'entreprises
- Priorité 8 : Accompagner le développement de l'innovation dans les TPE et les entreprises artisanales

Le mode opératoire de la subvention globale:

Les acteurs de la subvention globale sont :

- la Région Nord- Pas de Calais : la Direction de l'Action Economique, la Direction Recherche, Enseignement Supérieur, Santé et TIC et la Direction de la Formation Permanente (pour le FSE)
- le SGAR en tant qu'autorité de gestion
- La Trésorerie Générale en tant qu'autorité de certification
- La Paierie régionale
- La CICC (commission interministérielle de coordination des contrôles)
- La Commission européenne

La Région et l'Etat se sont vivement attachés à simplifier le mode opératoire d'instruction, de programmation et de suivi des projets en construisant une gouvernance commune entre le CPER et le PO. Le processus de décision se décline en espaces de travail et de décision (groupe de programmation et de suivi, comité unique de programmation...) associant le partenariat de façon permanente (cf.plate-forme de l'innovation...).